



Direction de l'Autonomie et des Loisirs Seniors
Service Loisirs Seniors
Tél. 02 37 23 42 33

En 2024, le service Loisirs seniors du CCAS de Chartres vous propose deux séjours au choix :



Du 10 au 14 juin
Entre Médoc et Océan
au village vacances Les Dunes, à Carcans Maubuisson (Aquitaine 33)
à partir de 651 euros *

et

Du 7 au 11 octobre
Découvertes des traditions artisanales du Jura
au village vacances de Bois d'Amont (Jura 39)
à partir de 635 euros *

* Dans le cadre du programme « Seniors en vacances », **ce séjour peut être subventionné par l'ANCV (Agence Nationale pour les Chèques Vacances) à hauteur de 168 euros** sous conditions :

- être retraité
- avoir 60 ans et plus (*pour les couples, un des deux participants doit avoir au moins 60 ans*)
- avoir un revenu net imposable ne dépassant pas les plafonds de ressources ci-dessous :

Tableau 6. Seuils d'imposition.

NOMBRE DE PARTS	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable											
- personne seule	15 991	21 380	26 768	32 157	37 545	42 934	48 322	53 711	59 099	64 488	69 876
- couple marié ou pacsé	-	-	30 186	35 575	40 963	46 352	51 740	57 129	62 517	67 906	73 294

En cas d'éligibilité, le montant de la subvention accordée sera déduit au versement du solde.

Modalités des inscriptions

Les inscriptions se font **le jeudi 11 avril de 9 h 30 à 12 h 30 uniquement**

Elles doivent être effectuées auprès du Service Loisirs seniors du CCAS de Chartres, à l'hôtel de Ville de Chartres, place des Halles, à Chartres.

Aucune inscription ne sera faite par téléphone.

Pour vous inscrire, les documents suivants vous seront demandés :

- **copie** de votre carte d'identité
- **copie** de l'avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022)
- le paiement se fera par chèque ou espèces (possibilité de paiement en quatre fois) Les chèques doivent être libellés à l'ordre du Trésor Public.

Attention :

Le service n'effectuera pas les copies sur place.

Les dossiers incomplets ne seront pas retenus.

Informations pratiques sur les séjours

- Le tarif comprend la pension complète en chambre double, l'hébergement, les visites et excursions, les animations et activités, la taxe de séjour, et l'assurance annulation/rapatriement.
- Possibilité de chambre seule avec supplément, dans la limite des places disponibles.
- Les horaires et lieux précis de départ et de retour vous seront communiqués ultérieurement.

Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez joindre le service Loisirs seniors du CCAS de Chartres au 02 37 23 42 33